

Alexis se précipita à son secours et parvint bientôt à le ramener sur la berge...

Un accident déplorable est arrivé dans le courant de l'après-midi, dans une fabrique de bitume...

Avant-hier, vers trois heures de l'après-midi, les chevaux d'une voiture de remise conduisant deux étrangers...

Le même jour, un cheval attelé à une voiture bourgeoise avait pris également le mors aux dents aux Champs-Élysées...

course désordonnée pendant ce long trajet. Le cheval et la voiture appartenant et ont été rendus au d' X... de Passy...

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CHEMINS DE FER ROMAINS.

Les porteurs d'actions de la Société générale des chemins de fer romains sont prévenus que le dernier délai pour l'échange et la transformation des titres est fixé au 25 octobre.

A partir du même jour 25 octobre, les titres définitifs et libérés seront délivrés dans les bureaux de la caisse générale des chemins de fer...

CLOTURE

DE L'ÉMISSION DES OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES.

De nouveaux bureaux de souscription sont établis dans la propriété, rue St-Lazare, n° 36.

La souscription aux obligations par première hypothèque sur le square d'Orléans sera close le 22 OCTOBRE COURANT.

Pour satisfaire aux demandes des souscripteurs qui veulent apprécier par eux-mêmes l'importance du gage hypothécaire, un BUREAU SPÉCIAL EST OUVERT dans la propriété même, 36, rue St-Lazare.

Les obligations hypothécaires sont émises à 500 francs. Elles sont remboursables à 1,000 francs au minimum, c'est-à-dire à un taux supérieur à celui des obligations émises jusqu'à ce jour.

Le délai du remboursement définitif n'est que de QUARANTE-DEUX ANS.

Elles produisent 6 POUR 100 D'INTÉRÊT, jouissance du 1^{er} octobre courant.

Leur garantie repose, non sur des entreprises in-

dustrielles plus ou moins chancelées, mais PAR PREMIÈRE HYPOTHÈQUE sur un des plus beaux immeubles de Paris, d'une étendue de près de 8,000 mètres, couverts en grande partie de magnifiques constructions.

On souscrit à Paris, chez MM. P.-M. Millard et C^e, banquiers, 21, boulevard Montmartre, et au SQUARE OU CITÉ D'ORLÉANS, 36, rue St-Lazare.

— Par décret impérial, en date du 15 septembre 1858, M. Léon Vivet a été nommé aux fonctions d'avoué près le Tribunal civil de première instance du département de la Seine, en remplacement de M. Belland, démissionnaire en sa faveur, et a prêté serment en cette qualité.

Bourse de Paris du 11 Octobre 1858.

Table of market data: Au comptant, D^{er} c. 73 40. Baisse de 15 c. Fin courant, 73 50. Baisse de 20 c.

AU COMPTANT.

Table of market data: 3 0/0... 73 40. 4 0/0... 83 25. 4 1/2 0/0 de 1825... 96 25.

A TERME.

Table of market data: 3 0/0... 73 60. 4 1/2 0/0 1852... 96 30.

CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET.

Table of railway share prices: Paris à Orléans... 1357 50. Nord (ancien)... 977 50.

Véritable Onquet Canet-Girard, pour guérir les plaies, abcès, panaris, etc., boulevard Sébastopol, 11.

Aujourd'hui, au Théâtre-Français, Œdipe roi. M. Geoffroy joue Œdipe avec le plus grand succès.

Au Gymnase-Dramatique, aujourd'hui mardi, représentation extraordinaire au bénéfice de la Caisse de secours de l'Association des artistes dramatiques.

SPECTACLES DU 11 OCTOBRE.

OPÉRA. — Œdipe roi, le Légataire. OPÉRA-COMIQUE. — La Part du Diable. OUBON. — Phèdre, la Mouche, Frontin.

Ventes immobilières.

AUDIENGE DES CRIÉES.

MAISON DE CAMPAGNE, TERRES

Etude de M^e DUPONT, avoué à Orléans, rue Neuve, 10.

A vendre, par adjudication: Premièrement, à la barre du Tribunal civil de première instance d'Orléans (Loiret), le mercredi 19 novembre 1858, à midi.

1^e Une MAISON sise à Orléans, rue Neuve, 16. Mise à prix: 42,000 fr.

2^e Une MAISON DE CAMPAGNE appelée Carré, sise commune de Saint-Jean-de-Braye, à 3 kilomètres d'Orléans, avec bâtiments d'habitation et de vigneron, celliers, pressoir, clos de vigne, jardin et terrasse ayant vue sur la Loire.

Mise à prix: 28,000 fr. Deuxièmement, en l'étude et par le ministère de M^e HAUTEFEUILLE, notaire à Etampes, le dimanche 7 novembre 1858, à midi.

BATIMENTS DE CULTURE, cour, jardin et 33 hectares 9 ares 56 centiares de TERRES LABOURABLES et BOIS dépendant de la ferme de Quinampoix, commune d'Abbeville.

Ventes de fonds.

COMPTEUR DE LA PUBLICITÉ, rue Montmartre, 422.

Par conventions verbales en date du 10 septembre mil huit cent cinquante-huit, M. Claude-Marie CAZAL et M^e Marie-Palmyre TENOT, demeurant à Paris, au boulevard de la Chapelle, n° 121, se sont associés en commun pour exploiter le café-restaurant connu sous le nom de Café BUCHER qui se trouve à Paris, rue Richer, 41.

Mise à prix: 14,000 fr. Ch. FERNIER et C^e.

Ventes mobilières.

EN L'HOTEL DES COMMISSAIRES-PRISORS, rue Rossini, 6.

Consistant en: (148) Grande armoire, commode, table de nuit, tableaux, etc.

(149) Armoires, bureaux, canapés, divans, fauteuils, objets d'art, etc.

(150) Serrures, commodes, tables en plâtre, rideaux, pendule, etc.

(151) Bureaux, glaces, commodes, tables à tricoter, etc.

(152) Armoires, vitrines, bronzes d'art, ornements, tableaux, etc.

(153) Bureau, commode, table à usage de serurier, forge, enclume, etc.

(154) Armoires, vitrines, bronzes d'art, ornements, tableaux, etc.

(155) Bureaux, glaces, commodes, tables à tricoter, etc.

(156) Armoires, vitrines, bronzes d'art, ornements, tableaux, etc.

(157) Bureaux, glaces, commodes, tables à tricoter, etc.

(158) Armoires, vitrines, bronzes d'art, ornements, tableaux, etc.

le, arrondissement d'Etampes, le tout loué moyennant 1,300 fr. de fermage annuel, impôts en sus, pour un temps qui finira le 25 avril 1865.

Mise à prix: 36,000 fr. 2^e Un lot de TERRE en plusieurs pièces, d'une contenance totale de 15 hectares 66 ares 88 centiares, aux terroirs de Saclas, Gullerval et Saint-Cyr-la-Rivière, arrondissement d'Etampes.

Mise à prix: 40,000 fr. 3^e 12 ares 76 centiares de PRÉ ET AULNAIE, appelée les Buttes, sis au terroir d'Etampes, près Volnay.

Mise à prix: 50 fr. S'adresser à Orléans:

1^o A M^e DUPONT, avoué poursuivant; 2^o A M^e Crespin et Imbault, avoués collicitants; 3^o A M^e Bernier et Guerin, notaires.

A Etampes, à M^e HAUTEFEUILLE, notaire, rue Saint-Jacques, 81. (8670)*

MAISON DE CAMPAGNE

Etude de M^e GRIVOT, avoué à Corbeil.

Vente par adjudication publique, le jeudi 21 octobre 1858, deux heures de relevée, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance séant à Corbeil, au Palais-de-Justice, place Saint Guenault, en dix-neuf lots,

1^o D'une MAISON bourgeoise avec parterre devant, jardin derrière, plusieurs clos, cour, vastes communs, le tout entouré de murs et situé à Saintury, canton et arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise).

Mise à prix: 25,000 fr. 2^o Et de 18 PIÈCES DE TERRE, VIGNE, PRÉ ET BOIS, sur diverses mises à prix.

NOTA. Saintury est situé à 30 minutes du chemin de fer de Corbeil à Paris. S'adresser pour les renseignements: A Corbeil, 1^o à M^e GRIVOT, avoué poursuivant, rue de la Pêcherie, 10; 2^o Et à M^e Joubert, avoué collicitant, place de la Halle, 3. (8669)*

CHAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES.

HOTEL et MAISON MAISON à la Chapelle-St-Denis.

Etude de M^e FAYE, rue Thévenot, 14.

Adjudication, même sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 26 octobre 1858, midi, en trois lots,

DES IMMEUBLES ci-après, savoir: 1^o Un bel HOTEL avec grand jardin, cour, curies, remises, d'une contenance totale de 947,

mètres environ, sis rue du Faubourg-Saint-Denis, 147 et 147 bis. Entrée en jouissance immédiate.

2^o Une MAISON sise à Paris, passage d s Panoramass, 12.

3^o Une MAISON avec jardin sise à la Chapelle-Saint-Denis, rue de Couronnes, 48.

Mises à prix: Premier lot: 400,000 fr. Deuxième lot: 50,000 fr. Troisième lot: 30,000 fr.

S'adresser audit M^e FAYE, notaire, rue Thévenot, 14. (8621)

Ventes mobilières.

ÉTABLISSEMENT DE SCIERIE MÉCANIQUE.

A vendre par adjudication, en l'étude de M^e DE MADRE, notaire à Paris, rue Saint-Antoine, 203, le samedi 16 octobre 1858, à une heure de relevée.

Un grand ÉTABLISSEMENT DE SCIERIE en grume et sciage, fabrique de meubles de cuisine, exploité à La Villette, quai de la Loire, n° 68.

Comprenant le matériel de fabrication, le droit aux baux des lieux où l'établissement s'exploite, le droit d'acquiescer les immeubles servant à cette

exploitation, les brevets d'invention et d'addition (entrée en jouissance de suite).

Mise à prix, 115,000 fr., à la charge de prendre, à l'ère d'experts, les matières premières et les marchandises fabriquées ou en cours de fabrication.

S'adresser à M. Jules Giraud, liquidateur, boulevard du Calvaire, 2; et audit M^e DE MADRE, notaire. (8661)*

Ventes mobilières.

ÉTABLISSEMENT DE SCIERIE MÉCANIQUE.

A vendre par adjudication, en l'étude de M^e DE MADRE, notaire à Paris, rue Saint-Antoine, 203, le samedi 16 octobre 1858, à une heure de relevée.

Un grand ÉTABLISSEMENT DE SCIERIE en grume et sciage, fabrique de meubles de cuisine, exploité à La Villette, quai de la Loire, n° 68.

Comprenant le matériel de fabrication, le droit aux baux des lieux où l'établissement s'exploite, le droit d'acquiescer les immeubles servant à cette

exploitation, les brevets d'invention et d'addition (entrée en jouissance de suite).

Mise à prix, 115,000 fr., à la charge de prendre, à l'ère d'experts, les matières premières et les marchandises fabriquées ou en cours de fabrication.

S'adresser à M. Jules Giraud, liquidateur, boulevard du Calvaire, 2; et audit M^e DE MADRE, notaire. (8661)*

SAVON LÉNITIF PERFECTIONNÉ

de J.-P. LAROCHE, Chimiste, PHARMACIEN DE L'ÉCOLE SPÉCIALE DE PARIS.

Préparé avec les mêmes soins que le savon médical, il pourrait, comme lui, être pris à l'intérieur, et ne diffère que parce qu'il est aromatisé à l'mande amère et au bouquet hygiénique. L'alcali y est complètement saturé de sulfate de soude.

PRIX DU PAIN: 1 FR. 50; LES 6, 8 FR. Dépôt général à la Pharmacie LAROCHE, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26, Paris.

Sociétés commerciales. — Faillites. — Publications légales.

Entre M. Auguste GABRELLON, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui a été autorisée, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui a été autorisée, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Entre M. Paul LEHIDEUX, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui ont été autorisés, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui ont été autorisés, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Entre M. Paul LEHIDEUX, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui ont été autorisés, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui ont été autorisés, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Entre M. Auguste GABRELLON, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui a été autorisée, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui a été autorisée, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Entre M. Paul LEHIDEUX, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui ont été autorisés, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui ont été autorisés, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Entre M. Paul LEHIDEUX, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui ont été autorisés, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui ont été autorisés, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Entre M. Auguste GABRELLON, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui a été autorisée, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui a été autorisée, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Entre M. Paul LEHIDEUX, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui ont été autorisés, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui ont été autorisés, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Entre M. Paul LEHIDEUX, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui ont été autorisés, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui ont été autorisés, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Entre M. Paul LEHIDEUX, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui ont été autorisés, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui ont été autorisés, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Entre M. Paul LEHIDEUX, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui ont été autorisés, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui ont été autorisés, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Entre M. Auguste GABRELLON, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui a été autorisée, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui a été autorisée, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Entre M. Paul LEHIDEUX, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui ont été autorisés, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui ont été autorisés, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Entre M. Paul LEHIDEUX, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui ont été autorisés, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui ont été autorisés, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Entre M. Paul LEHIDEUX, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui ont été autorisés, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui ont été autorisés, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Entre M. Paul LEHIDEUX, son épouse, et M. Ernest LEHIDEUX, son épouse, qui ont été autorisés, demeurant ensemble à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 48, et M. Jean-Honoré BARDEL, fabricant de fleurs, et madame E. Gabriel-Eve SAGREZ, qui ont été autorisés, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, ayant agi tous deux en intérêt commun...

Enregistré à Paris, le 10 octobre 1858, F^o 1003.

IMPRIMERIE DE A. GUYOT, RUE NEUVE DES MATHURINS, 48. Certifié l'insertion sous le

1003

1003

1003

AUX VILLES DE FRANCE

104 RUE RICHELIEU.

SOIERIES ET NOUVEAUTÉS.

RUE VIVIENNE.

INAUGURATION DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ

LUNDI 11 OCTOBRE

MISE EN VENTE DE

5 MILLIONS

DE MARCHANDISES NOUVELLES ACHETÉES DANS LES PREMIÈRES FABRIQUES

Le retentissement qu'a eu la liquidation complète de toutes les marchandises laissées par l'ancien **DES VILLES DE FRANCE**, est un sûr garant pour tous les acheteurs de ne trouver, dans ces superbes magasins, que des étoffes fraîches et entièrement nouvelles.

De plus, désireux de conquérir tout d'un coup le premier rang parmi les maisons de Paris, les nouveaux gérants ont rassemblé dans leur vaste local de nombreuses affaires en tous genres, offrant des avantages de prix réels, sans perdre de vue la réputation incontestée **DES VILLES DE FRANCE**, de n'avoir jamais vendu que des marchandises **DE PREMIER CHOIX** et de **QUALITÉ GARANTIE**.

Aperçu de quelques prix :

- 500 PIÈCES TAFFETAS NOIR, largeur 65 c., soie cuite, qualité de 8 fr. à 4 90
- 300 PIÈCES ÉTOFFES RICHES en 80 c., nouveautés de 15 fr. à 6 75
- 100 PIÈCES VELOURS garanti tout soie, qualité vendue l'année dernière 17 fr. à 11 75
- 1,200 CHALES GEORGIENS, article haute nouveauté de 18 f. à 13 75
- CACHEMIRE DE LINDE, fonds noirs naturels, longs, à 1,000 fr., carrés 650
- Assortiment considérable de nouveautés en LAINAGES.
- 1,000 PIÈCES MADAPOLAM fin, première fabrique d'Alsace, à 65
- 2,500 PIÈCES DE TOILES à 20 pour 100 au-dessous des cours actuels, comprenant des cretonnes 120 cent. pour draps de 1 fr. 45 à 1 fr. 75.
- TOILE FINE DU NORD pour chemises, à 2 fr. 25.
- SERVICES DAMASSÉS, qualité et dessins vendus partout 45 fr., à 33 fr. 75.

VASTE SALON RÉSERVÉ A LA CONFECTION POUR DAMES

ET OU SE TROUVERONT EXPOSÉS LES MODÈLES LES PLUS NOUVEAUX DE LA SAISON.